

Règlement de la 32^e édition de la Ronde de la Châtaigneraie

Organisation

La 32^e édition de la Ronde de la Châtaigneraie par relais (**passage de témoin au relais n° 2 et au relais n° 4**) et par équipe de quatre coureurs est organisée par l'Association de la Ronde de la Châtaigneraie et par des bénévoles des clubs sportifs cantaliens. Elle se déroule sur une distance de 70 kilomètres.

La partie cyclotourisme de la Ronde est organisée par l'Association et le Comité départemental de cyclotourisme sur ces mêmes kilomètres.

Deux circuits pour les vététistes sont également proposés et organisés par l'Association et l'Enduro Sud Cantal, **ainsi qu'une randonnée pédestre de 12 km.**

La Ronde de la Châtaigneraie se déroulera **le Samedi 2 novembre 2019.**

Participation

- **Concernant la course pédestre**, la participation, par équipe de quatre relayeurs, est fixée à 14 euros par coureur. Chaque participant doit fournir un certificat médical de moins d'un an avec la mention apte à la pratique de l'athlétisme en compétition ou une licence FFA ou UFOLEP avec mention obligatoire course à pied. Aucune inscription ne sera acceptée sans que le dossier soit complet.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'annulation.

Le certificat médical doit être impérativement fourni avant le départ de la course, sans quoi l'inscription ne sera pas valide.

Pour les mineurs : obligation de fournir une autorisation parentale.

Au 1^{er} novembre 2019, les cadets, nés en 2003 et 2004, auront la possibilité de courir sur le relais n°3 uniquement (possibilité de courir 15 kms au maximum).

Au 1^{er} novembre 2019, les juniors, nés en 2001 et 2002, auront la possibilité de courir sur les quatre relais (possibilité de courir 25 kms maximum).

- **Concernant les cyclotouristes et les vététistes**, chaque participant devra s'acquitter des frais d'inscription qui sont de 12 euros pour les licenciés FFCT et 14 euros pour les non licenciés.

Les inscriptions pour tous se dérouleront à la Salle des Fêtes – Rue des Toiles – 15120 MONTVALVY.

Aucun remboursement ne sera consenti en cas d'annulation.

Départ et relais pour les coureurs

Le départ de la Ronde de la Châtaigneraie sera donné à 9h30, Place du Foirail – 15120 MONTVALVY.

Relais n°1 : 17.4 kilomètres de Montsalvy à Vieillevie, départ 9h30

Relais n°2 : 16.9 kilomètres de Vieillevie à Cassaniouze, « on se tape dans la main »

Relais n°3 : 14.9 kilomètres de Cassaniouze à Sénezergues, départ 13h30

Relais n°4 : 18.3 kilomètres de Sénezergues à Montsalvy, « on se tape dans la main »

Un relais commun (les 4 relayeurs devront être présents) s'effectuera **à la Croix du Coq** sur 500 mètres avant l'arrivée, située Rue Marcellin Boule – 15120 MONTVALVY.

Départ pour les cyclotouristes et les vététistes

Le départ de la Ronde de la Châtaigneraie sera donné à 10h30 pour les cyclotouristes et 11h pour les vététistes, Place du Foirail – 15120 MONTVALVY.

Ravitaillement

Des tables de ravitaillement seront présentes aux quatre villages de départ des relais. Tout au long du circuit, des points de ravitaillement seront mis à la disposition de tous les participants.

Sécurité

Le parcours de la Ronde de la Châtaigneraie reste ouvert à la circulation ; c'est pourquoi chacun devra **respecter le code de la route**.

Les coureurs doivent se conformer aux prescriptions des commissaires de route et des gendarmes situés aux carrefours. Les coureurs restent prioritaires sur les cyclotouristes et les vététistes. La fin des contrôles est fixée à 17h30. Sur la course, en dehors de celui des organisateurs, tout instrument de sono est interdit. **Les écouteurs sont strictement interdits.**

Pour les cyclotouristes, le circuit n'est pas balisé, il le sera par contre pour les **vététistes, le port du casque et le gilet sont obligatoires pour tous. Les écouteurs sont strictement interdits.**

Respect de l'Environnement

Afin de respecter l'environnement et les espaces traversés, les participants à la course (coureurs et organisateurs) s'engagent à ne pas abandonner des déchets (papier, emballages, etc...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition aux postes de ravitaillement et à l'arrivée.

Pointage pour les coureurs

Les dossards des coureurs **devront être mis en évidence** pour faciliter le travail des pointeurs situés tout au long de la Ronde. Tout coureur n'ayant pas satisfait à ce pointage sera disqualifié et disqualifiera son équipe.

Aucun pointage ne sera effectué pour les cyclotouristes et les vététistes.

Classement

Pour la course pédestre, l'équipe sera classée suivant le cumul des 4 temps des 4 relayeurs. La durée maximale de la course est fixée à 8 heures. Il y aura un seul classement.

Aucun classement ne sera effectué pour les cyclotouristes et les vététistes.

Récompenses

1 cadeau surprise, 1 ravitaillement de qualité.

Pour les équipes victorieuses, les récompenses seront remises à l'occasion du vin d'honneur situé à la Salle Polyvalente – Route de Junhac – 15120 MONTSALVY.

Accueil

L'accueil de tous les participants sera assuré à partir de 8 heures à la Salle des Fêtes – Rue des Toiles – 15120 MONTSALVY.

Assistance médicale

Elle sera assurée par un médecin, les ambulances de la Châtaigneraie et la Protection Civile.

La Présidente, Nathalie VIGROUX